L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 23 AVRIL 1880.

SPECTACLES BALS, &c.

"A frog he would a-wooing go"

Théâtre Français de l'Opéra

Mercredi et jeudi soirs, 28 et 29 avril.

GRAND OPERA HOUSE.

Dimanche soir 25 avril.

FROG OPERA,

Avec chœur "Pollywog."

Au Bénéfice de la

MAISON DU BON PASTEUR.

Prix Réguliers.

La vente des places réservées commencera jeudi matin 22 avril, au magasin de musique de Grunewald. 20 avril—

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

UNE SEMAINE DE PLUS—POSITIVEMENT LA DERNIÈRE DE LA SAISON, Commençant Lundi soir, 19 avril 1880. La jeune et charmante Virginienne de talent, Mlle AGNES HERNDON, faisant ses débuts dramatiques à la Nlle-Orléans avec une superbe troupe dramatique.

Lundi, mardi et Dimanche soirs; aussi mercredi ... matinée. — The Reigning London sensation, Lady UNA LONNE
Mercredi et jeudi soirs. — Le drame à sensation SAVED, Or, a Sister's devotion
Vendredi soir 23 avril — Bénéfice complimentaire de Mlle AGNES HERNDON, Producing Bartley Campbell's FATE.

Laquelle sera redonnée SAMEDI soir et DIMANCHE en matinée. 16 avril.

Grande Fête Champêtre Annuelle

—DONNÉE PAR LA—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AUX FAIR GROUNDS,

Le DIMANCHE 25 Avril 1880.

Programme.

Grand Concert. Bal dans les deux Batisses.

— COURSES. —

Ponies, 1er prix, $25; 2d prix. l'entrée du cheval. 3 entrées au moins; entrée $2.50.
Charrettes de Laitiers, 1er prix, $15; 2d prix, entrée de la charrette. Entrée, $2.
Dans ces deux courses si il y avait moins de trois entrées, il n'y aurait que le 1er prix.
Courses de mulets pour les sociétaires, prix $10.
"Cette course sera gagnée par le MULET qui arrivera le dernier." Aucun sociétaire ne montera son propre mulet.

JEUX ET AMUSEMENTS.

Grands exercices sur le Trapèze par les frères VALDEZ.
Mât de Cocagne, quatre prix.
La Tentation d'Adam, jeu nouveau.
Tourniquet, Courses en Sac, Démarrage de ... Farine et de Fromage ... pour jeunes demoiselles.—Le tout avec prix.
Distribution des prix aux personnes qui auront vendu le plus de billets.

Surprises.—Chaque personne (homme ou dame) en entrant recevra un numéro qui lui donnera une chance à une surprise.
Les surprises seront tirées à 9 heures du soir.

ADMISSION..........50cts.
DAMES ET ENFANTS GRATIS.
Aucune Dame ne sera admise sans cavalier.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.
L. Sasoo, Secrétaire.
18 avril—jusqu'au 25 av.

Dentistes.

Dr. F. SAHUQUE & SON,

DENTISTES,

59..........Bourbon..........59

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts pièce; aurification et plombage, de $1 à $3 par dent, suivant la carie.
4 mars—Lun,D,Mer,V

Révolution! Révolution!
DANS LES PRIX DES
Dentistes de premier ordre.

Les plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de vous faire examiner les dents. Toutes les opérations de grande science exécutées avec le plus grand art. Venez voir par vous-même—"Voir, c'est croire." —J'expose la médaille que m'ont valu mes ... Je fais voir mon diplôme dans mon salon. Extraction de dents sans souffrance.
Les prix les plus réduits de la ville.
City Dental Rooms, 150 rue du Canal.
G. P. MALONEY, D. D. S.
Anciennement des collèges de la Pennsylvanie et de la Nlle-Orléans. 11 janv—

JOSEPH C. SIERRA,

DENTISTE,

191 - - - DAUPHINE - - - 191

Entre Ste-Anne et Dumaine.
18janv1880—

DENTISTE.

Dr E. P. DOREMUS,

Dentiste, Successeur du Dr DICKEY.
110 Rue du Canal,
Donne tous ses soins à la conservation des dents naturelles. 11 nov—6m

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après 14 dièse formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

JOSEPH BAUER,

DENTISTE,

180 - - - Esplanade - - - 180

Près Remparts.
21mai—Lun D Ma J

A VENDRE

—PAR LA—

New-Orleans National Bank

54 RUE DU CAMP.

$50,000 de bons de première hypothèque de la Compagnie des chemins de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Valeur des bons: $100, $500, et $1,000.

Ces bons portent 6 pour cent d'intérêts, payable tous les six mois, le 1er juin et le 1er décembre.

Pour assurer le paiement ponctuel de l'intérêt et le rachat des bons, la Compagnie dépose toutes les semaines à la Banque du Canal onze cent vingt-cinq piastres, affectées sans réserve au paiement et au rachat susdits.

Le paiement du principal et de l'intérêt est en outre garanti par une hypothèque sur des immeubles de ville de grande valeur et sur les lignes de chemins de fer urbains, ci-après mentionnés, avec tous leurs droits et privilèges:

Ligne Magazine, ligne Prytanée, ligne Remparts et Dauphine, ligne du Pont du Bayou, ligne du Marché Français et du Bayou, ligne du Canal et Chemin du Lac.

Pour une description pleine et détaillée des propriétés, voir l'acte fait devant N. B. Trist, notaire.
11avril—3mm

1864 - - Etablissement - - 1864

D. MORIARTY,

Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VIENNENT d'arriver.—Un fort lot de VINS Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de ... le gallon. 10 mars—1an

UNE BELLE PEAU EST UN JOYAU.

Oriental Cream or Magical Beautifier DU DR. T. FELIX GOURAUD

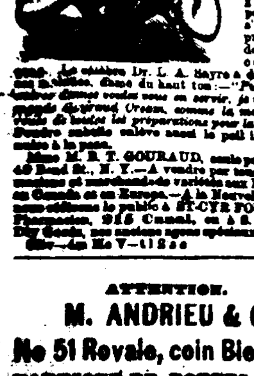

Fait disparaître les boutons, taches de rousseur et autres qui déparent la beauté. A subi l'épreuve de 30 années, et est si innocent que nous le goûtons pour savoir s'il est bien préparé. Gardez-vous des contrefaçons. Le célèbre Dr. L. A. Sayre a dit à une dame du haut ton:—"Puisque vous autres dames voulez vous en servir, je vous recommande Gouraud Cream, comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." La Poudre subtile enlève aussi le poil inutile sans nuire à la peau.

Mme M. B. T. GOURAUD, seule propriétaire, 48 Bond St., N. Y.—A vendre par tous les pharmaciens et marchands de variétés aux Etats-Unis, au Canada et en Europe.—A la Nouvelle-Orléans, nous offrons le public à ST-CYR FOURCADE, Pharmacien, 215 Canal, ou à S. L. BOYD, Dry Goods, nos anciens agents spéciaux.
Sbre—lun Me V—t12ae

ATTENTION.

M. ANDRIEU & Co.,

No 51 Royale, coin Bienville.

FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.

...

NOUS SOMMES PRETS.

$300.000

NOUVELLES MARCHANDISES

à choisir

A CHOISIR LUNDI

CHEZ

GODCHAUX,

87 ET ... RUE DU CANAL.

VÊTEMENTS.

Pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants.

ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX,

comprenant les qualités les plus fines et le mieux choisies et un assortiment immense d'articles à des prix moyens et réduits.

Dans notre département de Linge Fait sur commande,

où il n'est employé que des tailleurs habiles et expérimentés, on trouvera les dernières nouveautés en lainages importés et du pays.

Nous prenons plaisir à informer nos amis et clients que notre stock, ayant été acheté avant la hausse des prix, se vend à des prix excessifs.

P. S.—Notre assortiment de vêtements pour première communion est vaste et à bas prix.
4 avril—

SEMENCE DE RIZ

3,000 sacs.

De la Caroline et de Honduras.

A vendre par

ERNST & CO.,
28 janv... 109 et 111 rue Julia.

QUEYROUZE & BOIS

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest

Aux magasins bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,
Sbre 95—1 an. Nlle Orléans

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE, O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

RAILROAD PAVILLION,

Au Nouveau Lac.

JACOB BALTZ, Propriétaire.

Cet établissement sera rouvert DIMANCHE, ... Il vient d'être complètement renouvelé et est disposé de manière à procurer le plus de confort possible d'agrément aux visiteurs et aux familles. Les préparations les plus minutieuses ont été prises pour que le plus strict décorum y soit toujours maintenu. Les vins et les liqueurs de la buvette sont de qualité supérieure, et seront servis aux consommateurs, ainsi que le lunch froid, aux prix de la ville. Le trajet par le chemin de fer de la rue du Canal ne dure pas plus de 30 minutes et ne coûte, aller et retour, que 15 cts. 2 mars—Sunds

SIROP PECTORAL

AUX BOURGEONS DE SAPIN

de R. SCHMIDT, Pharmacien.

Encoignure Remparts et Bayou.

Les Bourgeons de Sapin doivent leurs propriétés béchiques et pectorales à une substance résineuse-balsamique, dont ils sont imprégnés. Dans le nord de l'Europe c'est un médicament très usité, et qui a toujours donné des résultats remarquablement satisfaisants, dans le traitement des maladies des voies respiratoires.

Le Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin est un remède agréable et efficace contre les rhumes, catarrhes, asthme, coqueluche, enrouement et toutes les affections—aigues ou chroniques—de la gorge et des poumons.

Prix de la bouteille..........75 cts

A vendre dans les principales pharmacies.

I. L. LYONS, agent pour le gros.
1er fév—3 m.

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Les RESSERREMENTS guéris par un simple mécanisme, sans peine.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ÉCHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 8 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept—1 an

Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, du Fort Espagnol et du Lac.

Dépôt coin des rues Canal et Basin.

A partir du 1er AVRIL, et jusqu'à nouvel ordre, les Trains partiront comme ci-dessous:
A 6.30, 9, et toutes les heures jusqu'à 3 p. m.; puis toutes les demi-heures.
Le dernier train de la ville à 7 p. m.; du Fort à 8 p. m. Des arrangements pour des trains spéciaux peuvent être faits.
T. S. WILLIAMS, Directeur Général.
1er avril—1mois

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie (Jean Joseph Marie)	Guichard, Guy (Joseph)
Allibert (Lucien)	Hourné (Firmin)
Beyer (Aug)	Hamelin [Jean Alphonse]
Benjamin (Michel)	
Blanchard (Adolphe et Auguste)	Heickman (Thérèse)
	Jamot [Antoine]
Barthe (Calixte)	Lecuyer [Constant]
Berdous (Bernard)	Lacroix,
Bosringer (Jean)	Leuit [Etienne]
Brunner,	Larrivière [Jean Marie]
Bauer (Charles Auguste)	Laglaise [Dominique]
Baust (Clément)	Lunelle [Jean Marie]
Benel,	Lahitte (Vve)
Boyer ou Boger (Auguste)	Le Boyer [Adelaïde Victoire]
Barrère (Jacques)	Loyné [Jean Pierre]
Cohen [Mathilde]	Maurains (Louis)
Chambon (Vve)	Matthes (?)
Cagné (Paul)	Mendès (Alexandre)
Cassagne (Mathilde)	Marais (Pierre)
Cases (Dominique Mestrasson)	Moutardot (Urbain)
	Meynial (Jean)
Casteing (François)	Moynet (Jean)
Cassmayou (Jean)	Noël [Alary]
Chauvenard,	Ollier (Jacques)
Guichet (Jean)	Ouaillé,
Chaumont-Devaranne,	Pacquier [Joseph]
Courtade (Eugène)	Porquet [Ernest Michel]
Costo (Louis)	Prado [Antoine Gaspard]
Cassius (Baptiste)	
Devillier (E. L.)	Pignard [Vve]
Dumas (Alcée)	Penet [Pierre Joseph]
Dauria (Louis)	Pécé [Adolphe]
Dacos (Pierre)	Pène [Jn Pierre]
Daberand (Louis)	Ruty [Henri]
Dernier (Jules Victor)	Rey [Joseph Frederick]
Devant (Germain)	Shaley (les époux)
Evans (Linton)	Sorbets [Jean et Justin]
Evens (Charles)	Tournier [Aug]
Eyring Bellas & Co,	Tristani,
Fumbad & Sons,	Vienne [Jean]
Flousho (Chas)	Vignes [Auguste Athanase]
Franchet (Pierre Isidore)	
Fumet (Pierre)	

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès. La Nouvelle-Orléans,

Le 13 Février 1880.

Le Consul de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
13 fév—

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

Devises avec cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street," partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils suivent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, de Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Basin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carondelet et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

PIANOS

A BON MARCHÉ.

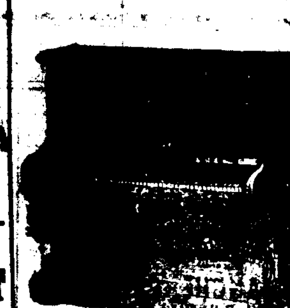

SIX PIANOS

HALE,

Qui ont été loués, et ont très peu servi;—Aussi bons que s'ils étaient neufs.

AUSSI PLUSIEURS

PLEYEL

Qui ont servi depuis fort peu de temps, et sont en parfait état et garantis sous tous les rapports.

EXCELLENT MARCHE A FAIRE POUR

$200

AGENCE UNIQUE

POUR LES

PIANOS:

CHICKERING,

Mathushek,

HALE.

ORGUES:

Everywhere known and prized for Skill and fidelity in manufacture, Tasteful and excellent improvements, Elegant variety of designs, Yielding unrivaled tones.
Illustrated Catalogues sent Free.
J. ESTEY & CO.,
Brattleboro, Vt.

ESTEY

--ET--

Mason & Hamlin.

INSTRUMENTS

--DE--

MUSIQUE

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Accord de Pianos.

REPARATIONS de PIANOS.

VIEUX PIANOS PRIS EN ECHANGE.

PHILIP WERLEIN,

135-CANAL-135

NLLE-ORLEANS, LNE.
15 avril—

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Quiconque ... ait, la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

Mardi, 11 MAI 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE E.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la Compagnie,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 11 MAI 1880,

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

- 9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit..........2,700
- 9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit..........1,800
- 9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit..........900

1,857 Lots se montant à..........$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nlle-Orléans (Lne.)

Par Bons sur la poste ou lettres enrégistrées contenant l'argent ou encore par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage de 22 du LE MARDI, 11 MAI 1880,

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

...

M. A. DAUPHIN,
Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE ...

N. B.—...

MAISON ÉTABLIE EN 1840.

PALAIS

DE

MEUBLES

DE

Jos. B. HUBBARD

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotelline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

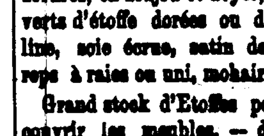

Meubles de chambre à coucher

en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger,

de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se reoliant.

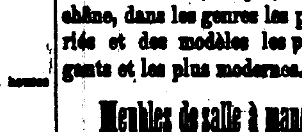

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits, Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard

122 SOUTH RAMPART,

Coin Perdido, et

84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jonathan C. Sebern.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,677—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par les Exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
23 avril—23, 27, 2 mai.

Succession de Charles Koehler ou Keller et Mme Charlotte Koehler ou Keller.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,606—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Joséphine Andrews, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.
JOHN HERBERT, Greffier.
23avril—23, 27 et 2 mai.

Succession d'Abel Adams.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,480.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Lucinda Harris, administratrice de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément audit compte, et ladite administratrice déchargée.
Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
14 avril—14, 18, 23

Succession de Félix Morris.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,909—Attendu que Mme Emilie Bernard, veuve de feu Félix Morris, a présenté une pétition à la cour demandant la nomination d'Alfred Lemothe, comme administrateur de la succession de dit Félix Morris, et que des lettres de curatelle pour la dite succession lui soient livrées, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
23avril—23-27et1er mai.

Succession de Joséphine François.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,949—Attendu que Edouard Lalos a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feue Joséphine François, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
23 avril—23, 27—1er mai.

Succession de Alexandre Lazare Bascot.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 25,903—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Martin Agnel y, exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.
JOHN HERBERT, Greffier.
22 avril—22, 27 avril, 1er mai.

Succession de Mary Schaber.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,947—Attendu que Joseph Waechter a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feue Mary Schaber, décédée intestate, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
20 avril, 25, 29.

Succession de James Wallace.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,801—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John Wallace, administrateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
20 avril—25,29

Succession de Jacques Fontenne.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,912—Attendu que Mme Madeleine Soulatz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Jacques Fontenne, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
15,20,24 avril.

Succession de Walter Goodman.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,924—Attendu que Daniel A. Wilson a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Walter Goodman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
1: avril—15,20,24

Succession de Lewis Worthington.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,934—Attendu que Daniel A. Wilson a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Lewis Worthington, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
16 avril—16,21,25.

VENTES A L'ENCAN.

PAR NASH & HODGSON.

Deux Jolies Résidences cottages, en briques, Nos 128 et 130 rue Franklin, près du Marché Poydras, entre les rues Poydras et Perdido, recouvertes en ardoises, porte cochère, écurie, chambres à feu.

A un Long Crédit. A l'encan.

PAR NASH & HODGSON. W. L. Hodgson, encanteur—Bureaux, 13 rue Carondelet—SAMEDI, 24 Avril 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu—

Ces deux jolies résidences cottages, confortables, bien bâties, recouvertes en ardoises, Nos 128 et 130 rue Franklin, entre les rues Poydras et Perdido, ilet borné par la rue Liberty, avec porte cochère protégée, contenant 5 chambres et un cabinet dans chaque maison, cour pavée, écurie, chambres à feu et une grande cave pouvant contenir 7000 gallons dans chaque cour.

La propriété est en parfait état et loue au taux nominal de $30 par mois chaque maison.

Les morceaux de terre, avec l'usage d'une allée dans le fond, mesurent chacun 8 pieds sur 28 sur 120 pieds, d'après les plans qui pourront être vus à l'endroit où aura lieu la vente.

Voilà une occasion rare pour ceux dont les intérêts se rattachent aux marchés d'acheter une résidence agréable à bas prix.

Termes et conditions: Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour 100 d'intérêt l'an et les clauses habituelles. 10 0/0 du montant devra être payé comptant au moment de la vente pour lier les acheteurs.

Acte de vente par devant Chas T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat dues en 1880.
11 avril—11. 18 à la vente

PAR S. GUINAULT.

Succession du Dr Henry D'Aquin, No 41,470.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 8 mai 1880, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 avril 1880.

Les comptes suivants dûs à la susdite succession:

1° Comptes dûs pour les années 1875, 1876, 1877, 1878.

2° Comptes dûs pour l'année 1879.

Les noms des personnes devant les comptes ci-dessus seront donnés par l'encanteur, le jour de la vente.

Conditions—Comptant sur les lieux.
23 avril—mai 1, 8.

Succession de George Kaiser.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 4 mai 1880, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'enseigne des rues Lafayette et Tonti; en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 avril 1880—

Le fonds d'un magasin de groceries ainsi que les meubles meublant, le tout d'après inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant.
23avril—30etémai

Terrain vacant sur le Louisiana Avenue, Succession de Dame Johanna Burke. No 41,369.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 22 mai 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 avril 1880, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Louisiana Avenue, Delachaise, Chippewa et Annunciation; désigné par le No 21, lequel lot de terre mesure 30 pieds 10 pouces de face au Louisiana Avenue, sur 126 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le tout conformément au plan à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant A. D. Duplessis, notaire, aux frais de l'acquéreur, et afin de garantir la vente, l'acquéreur sera tenu de déposer sur les lieux 10 pour cent sur le montant de l'adjudication. 21 avril—1,8,15,22mai

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur rue Troisième, entre Carondelet et Baronne.

Succession de Louis Gottier.
No 20,007—Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau et Salle d'encan, 40 rue Royale—SAMEDI 22 mai 1880, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans, en date du 12 avril, 1880, la propriété ci-dessous décrite:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré ou îlet No 121, compris entre les rues Carondelet, Baronne, Troisième et Quatrième, désigné comme le lot No 10, il mesure 30 pieds de face rue Troisième sur 135 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes dues et exigibles en 1880, l'acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur. 17 avril—24, 1, 8, 15, 22.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Antoine Giraud vs Charles Le Boeuf.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,153.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MARDI 25 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1°. Un lot de terre désigné par le numéro deux dans l'îlet numéro quarante et un, borné par les rues Antoine, Morris, Urquhart et Annette, mesurant trente et un pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et trois lignes.

2°. Un lot de terre désigné par le numéro deux de l'îlet numéro vingt sept, borné par les rues St. Jean-Baptiste, Union, Bagatelle et Girod, mesurant trente deux pieds de face à la rue Union, sur une profondeur de soixante seize pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 avril—23, 30 7, 14, 21, 25 mai.

John V. Moore vs Algernon S. Beck et als.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans. No. 2114—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District Judiciaire pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MARDI le 18 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

UN CERTAIN ILET DE TERRE, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans (faubourg Burtheville) anciennement paroisse Jefferson, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, allées, privilèges, avantages qui y appartiennent, désigné par le numéro vingt-deux, d'après un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 17 mars 1837, et déposé en l'étude de E. Barnett, à l'époque notaire dans la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Eleonor, Laurel et Live Oak, et par la ligne de division de Bloomingdale, et a une façade de trois cents pieds (300) sur la rue Eleonor, deux cent-cinquante-six pieds (256) sur la rue Live Oak, et deux cent-quatre-vingts pieds et quatre lignes sur la rue Laurel.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 avril—16,23,30—mai 7,14,18

Etat de la Louisiane vs E. Bloomer et C. E. Girardey & Co.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour le Sixième et le Septième District municipaux de la paroisse d'Orléans, No 924.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de District Judiciaire pour les Sixième et Septième District municipaux de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1871, 1872, 1873, 1874 et 1875, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MARDI 18 mai 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE connu comme la propriété Foucher, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans anciennement une partie de la Paroisse Jefferson, le dit morceau étant situé au nord de la rue St Charles et s'étendant aux extrémités nord du terrain, et est borné et décrit comme suit: Faisant face au côté nord de l'Avenue St Charles et s'étendant de la limite de Burtheville à la limite de Greenville, s'étendant de là dans une direction nord vers la limite Est de Greenville, Fribourg et Marley, à un point près de mille sept cent trente six pieds à un certain point au sommet nord à un angle sur la limite de Marley, puis dans une direction sud-est sur une ligne du fond à la limite Est de Marley, puis encore dans une direction nord sur la limite Est de Marley à peu près quatre mille et 70 pieds à la dernière profondeur du terrain et sur un point où la dite limite supérieure rejoint la limite convergente du terrain qui touche au-dessous; puis s'étendant dans la direction du sud sur une ligne du dit terrain adjacent et le long de la limite côté ouest de Burtheville au côté nord de l'Avenue St-Charles, environ onze mille six cent vingt-sept pieds. Le tout en accord avec les lignes et distances primitives comprenant tout le terrain de l'Avenue St-Charles aux limites primitives ou dernière.

A vendre en entier, saisi dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant à la vente.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16avril—16,23,30 mai7,14,18

Arthur Bonis vs Mme Joséphine Hay, femme de Conrad Seiler et son mari.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,598. En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le second district de cette ville LUNDI, 24 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Troisième District de la ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Champs-Elysées, Marigny et Dauphine mesurant trente deux pieds huit pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

2° UN AUTRE MORCEAU DE TERRE touchant celui ci-dessus, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue Royale sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Etant les mêmes propriétés acquises par Mme Joséphine Seiler, la défenderesse, de Emile Bonny, conformément à un acte passé pardevant Eusebe Bouny, le 19 février 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—1° Au comptant pour payer et retirer un billet maintenant dû pour Neuf Cent Cinquante Piastres avec intérêt au taux de huit pour cent par an du 15 février 1879 au jour de la vente, cinq pour cent sur le montant total du principal et intérêt du dit billet pour honoraires d'avocat. Trois piastres, coût d'une copie de l'acte hypothécaire, tous les frais de procès et toutes les taxes dues sur la propriété.

2° Et à des termes de crédit pour faire face au paiement du billet de Neuf Cent Cinquante Piastres (950), daté du 15 février 1879 payable deux ans après de cette date avec huit pour cent d'intérêt du jour jusqu'à paiement. L'acquéreur devra assumer toutes les obligations de l'acte hypothécaire, etc.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22avril—22-29—mai 6-13-20-24.

Compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans vs Paul Lacroix.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,452—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre rues Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, LUNDI, 24 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Felicity, Hercules (maintenant Rampart) et Dryades, mesurant d'après un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 4 juillet 1867, soixante dix-neuf pieds huit pouces de face sur le Felicity Road sur une profondeur de quatre vingt un pieds six pouces et six lignes entre lignes parallèles la dite façade commençant à une distance de vingt-quatre pieds quatre pouces au coin du dit Felicity Road et de la rue Hercules, le dit morceau ou portion de terre est composé de trois portions de terre, désignés sur le dit plan par les lettres B, C et D, le côté du dernier s'étendant à la rue Dryades traversant le centre d'une allée de deux pieds huit pouces de largeur, dont le propriétaire de la propriété ici décrite a l'usage en commun avec le propriétaire de la propriété de l'autre côté de la dite ligne désignée par la lettre E. sur le dit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 avril—23,29—6,13,20,24 mai.

E. E. Chevalley vs. Jno. T. Michel.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour le sixième et septième districts municipaux de la paroisse d'Orléans, No 2109.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable deuxième Cour de District Judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans le second district de cette ville, SAMEDI, 15 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet L de Ouest Bouligny, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Water, Jena, Cadix et le fleuve Mississippi. La dite portion de terre mesure cent vingt pieds de face à la rue Water, deux-cent-vingt pieds plus ou moins sur la ligne qui la sépare de la balance du dit îlet, deux-cent-vingt pieds, plus ou moins de face à la rue Cadix, et cent-vingt pieds de face au dit fleuve. Ensemble avec tous les droits de nouvelle formation et d'accroissement de façade.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
14 avril—14, 21, 28 mai 5, 12, 15.

Vente par le shérif civil de la paroisse d'Orléans à l'effet d'effectuer un partage.

George Brandt vs. Mme Margaret Brosnahan, veuve d'Edouard Sheehan.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans, No 2105.—En vertu d'un jugement rendu le 22 mars 1880 et signé le 1er avril 1880, et aussi, en vertu d'un décret de cour, en date du 9 avril 1880, le tout à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de District judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, LUNDI 17 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Cinq lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Bouligny, anciennement de la paroisse Jefferson, formant maintenant le 6me district de cette ville, désignés par les numéros 16, 17, 18, 19 et 20, de l'îlet No. 47 (quarante-sept), qui est borné par les rues Plaquemine, Perrier, Jena et Cadix. Les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Perrier, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 20 formant le coin des rues Perrier et Jena.

Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 avril—15, 22,29, mai 6, 13 17.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.—B. Abadie vs ses créanciers.—No 10,664.—Il est décrété que la cession par le présent faite par l'insolvable B. Abadie est et demeure acceptée au profit de ses créanciers; qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée pour le troisième jour de mai 1880, au bureau d'Amédée Ducatel, notaire de cette ville, ainsi qu'il en est ordonné par la loi, à onze heures du matin, et que toutes les procédures légales prises contre B. Abadie soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 17 avril 1880.
[Signé] W. H. ROGERS, Juge.
Pour copie conforme: JOHN J. HANNAN, Député Greffier.
18 av—18,25,27

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

La magnifique résidence en briques pour famille, à trois étages, No 47 rue St-Pierre, avec beaux verandahs en fer, près de la Cathédrale, la place Jackson et le Marché Français.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 24 avril 1880, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Allée Orléans, Royale et Chartres, mesurant 18 pieds 7 pouces 3 lignes de face à la rue St-Pierre, 36 pieds 8 pouces sur une ligne de profondeur à la façade parallèle à la rue de Chartres et perpendiculaire à la rue St-Pierre puis 9 pieds 8 pouces 6 lignes parallèles à la rue St-Pierre et s'étendant sur la rue Royale, puis 21 pieds 10 pouces sur une seconde ligne de profondeur, puis 18 pieds 7 pouces et 3 lignes parallèle à l'allée Orléans, s'étendant sur la rue Royale, puis 22 pieds 2 pouces sur une ligne parallèle à la rue Royale et s'étendant sur la rue St-Pierre—pieds—pouces sur une ligne allant de la rue Royale à la rue de Chartres et parallèle à la rue St-Pierre, puis 41 pieds 8 pouces sur une ligne parallèle à la rue Royale et s'étendant sur la rue St-Pierre.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence pour famille, en briques à trois étages, avec une jolie verandah à chaque étage, ayant un corridor à chaque étage, un magasin au rez-de-chaussée deux chambres dans chacun des autres magasins, grande chambre dans la mansarde, cuisine en briques à trois étages avec chambre à chaque étage, cour carrelée, etc., etc.

Termes et conditions.—Un tiers comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de procédure judiciaire pour recouvrer le paiement des dits billets ou une partie. L'acquéreur devra assurer la bâtisse pour un montant égal aux billets souscrits, transférer la police d'assurance au détenteur des billets, rembourser la prime non expirée et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais des acquéreurs.
1avril—

125 lots de terre et îlets formant une partie de la propriété de Charles Caffin à de longs termes de crédit.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 24 avril, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane—

1° 20 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 222, désignés par les Nos 1 à 20 inclusivement, bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Projected Street et Avenue Caffin.

2° 10 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 224, désignés par les Nos 10 à 19 inclusivement, bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Flood et la propriété de A. Castaing.

3° 11 lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 309, désignés par les Nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14 et 15, bornés par les rues Bourgogne, Flood, Remparts et la propriété de A. Castaing.

4° 20 lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet 310, désignés par les Nos 1 à 20 inclusivement, bornés par les rues Bourgogne, Rempart, Flood et l'avenue Caffin.

5° 20 lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet 311, désignés par les Nos 1 à 20 inclusivement, bornés par les rues Bourgogne, Rempart, Projected street et l'avenue Caffin.

6° 26 lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet 334, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, bornés par les rues Rempart, Bons-Enfants, Projected street et l'avenue Caffin.

7° 3 lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet 335, bornés par les rues Rempart, Bons Enfants, Flood et l'avenue Caffin désignés par les Nos 2, 3 et 4.

8° 8 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 429, bornés par les rues Bons Enfants, Morales, Flood et l'avenue Caffin, désignés par les Nos 11 à 18 inclusivement.

Termes et Conditions—1/3 ou 1/2 comptant au gré des acquéreurs, la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour recouvrer la totalité ou une partie des dits billets et toutes les autres clauses. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Pour plus de détails et les dimensions, voir les plans maintenant à la Bourse.

Actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs. 18 avril—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Second et le Troisième District.

Rue Désiré, entre Grands Hommes et Craps Troisième District.

Rue Bienville, entre rues Marais et Tremé, Second District.

Succession de Jean Sauvage.

No 41609—Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 15 mai 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District, pour la paroisse d'Orléans daté du 22 janvier 1880, pour le compte de ladite succession les propriétés ci-dessous décrites savoir:

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 3, dans l'îlet borné par les rues Désiré, Bourgogne (anciennement Craps) Piété et Dauphine (anciennement Grande Hommes), sur un plan dressé par F. N. Tourné, le 16 avril 1853, et déposé au bureau de J. Lisbony, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot mesure au pied anglais 29 pieds 6 pouces de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Marais et Tremé, mesurant au pied américain 20 pieds de face à la rue Bienville, sur 127 pieds 10 5/8 pouces de profondeur entre lignes parallèles conformément à un plan déposé dans le bureau de Selim Magner anciennement notaire en cette ville, comme le No 24; le dit lot de terre est borné sur le côté plus près de la rue Marais par la propriété appartenant ou qui appartenait à St. Herman et sur la ligne plus près de la rue Tremé par la propriété qui appartenait ou appartient maintenant à Louis Arthur Larguinacle, ensemble avec les bâtisses et dépendances qui s'y trouvent ou qui y appartiennent en quelque sorte sans exception ni réserve.

Termes et conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit pour billets portant intérêt à raison de 8 0/0 l'an du jour de la vente à parfait paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuite, les bâtisses devront être assurées pour un montant égal à celui des billets dûs et les polices transférées au détenteur des billets, les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication et auront le privilège de payer le montant d'achat total au comptant, à leur gré. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier notaire, aux frais des acquéreurs.
15 avril—15, 22 29—mai 6, 13 15.

Le magnifique magasin en briques à trois étages, No 32 rue Peters, entre les rues Gravier et Poydras.

Emile Bouny
vs
Mme P. G. Lepoir et époux.
No 26,092. Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 24 avril 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Troisième cour de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 mars 1880, et signé le 15 mars 1880, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu les propriétés ci-dessous décrites:

Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits allées, privilèges servitudes qui y appartiennent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters [anciennement Nouvelle Levée] Gravier, Tchoupitoulas et Poydras, désigné par le lot No 5 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 8 décembre 1859, déposé dans le bureau de Eusèbe Bouny, notaire à la Nouvelle-Orléans, le dit lot mesurant au pied américain 29 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Peters [anciennement Nouvelle Levée] sur une profondeur de 93 pieds 5 pouces sur une ligne le divisant du lot No 6, et 97 pieds 4 pouces de profondeur du côté opposé, et 30 pieds 2 pouces de largeur à l'arrière.

Conditions: Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt, jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et privilège du vendeur, ainsi que 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement, la police d'assurance transférée et les dits billets divisés en coupons à la convenance des co-propriétaires. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant A. Pitot, notaire, aux frais des acquéreurs.
26 et 27 mars, 3, 10, 17, 24 avril.

PAR H. & N. SAMORY.

VENTE JUDICIAIRE.

F. Jaufroid vs. ses Créanciers. No 9,889. Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans. Vente de crédits et réclamations dûs à la dite faillite.

PAR H. & N. SAMORY, encanteurs.—MERCREDI, 28 avril 1880, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 9 avril 1880 et pour le compte de la dite faillite.

Un lot de crédits et de réclamations dûs à la dite faillite, s'élevant à la somme de $9,998.0d, suivant inventaire qui peut être examiné au bureau des encanteurs et qui sera produit au moment de la vente.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. 17 avril—23,27et28

VENTE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de Joseph Riehl associé survivant de Jules Deeca vs. Daniel A. Wilson, administrateur public No 9,904, de la Cour du Cinquième District de la Paroisse d'Orléans.

Vente de comptes et de créances de la dite succession.

PAR H. & N. SAMORY, encanteurs—MERCREDI, 28 avril 1880, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans le second district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 24 mars 1880, et pour le compte de la dite succession.

Un lot de comptes et créances maintenant dus à la dite succession et ex-maison de commerce de Jules Decca, s'élevant à environ $3000 plus ou moins suivant note détaillée que l'on peut examiner au bureau des encanteurs et qui sera exhibée au moment de la vente.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. 15 av—15,21,27,28

FRITZ JAHNCKE,

906 et 910....DELORD....908 et 901

Fabricant de la pierre artificielle connue sous le nom de

SCHILLINGER PATENT PAVEMENT.

Marchand de pierres allemandes, de Curbstone, North River Flagstone et de ciment de Portland.

Les ordres laissés à la Boîte 143 Mechanics' & Traders' Exchange seront promptement exécutés. ...

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. STERN & CO.

490 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR E. STERN & CO. — Encanteurs. Il sera vendu VENDREDI 23 avril 1880, à 11 heures du matin, à leur nouvelle salle d'encan No 25, rue de Chartres—

490 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un bel assortiment.
Conditions à la vente. 23 avril

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en bois rue Ste-Marie, près du Marché Magazine.

Mme Maggie H. McNamara et son mari vs. Mme Ellen Behan, Tutrice.

No 41,158—Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.
Vente en Partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur — Bureau, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 avril 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable la Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, le 13, et signé le 17 janvier 1880, et en vertu également d'un ordre de la même cour daté du 17 mars 1880, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés de valeur ci-dessous décrites, à savoir:

DEUX LOTS DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie, Felicity, Magazine et Laurel, se touchant et mesurant 25 pieds de face à la rue Ste-Marie sur 151 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage et à deux corps de logis avec chambres, désigné par le No 169 rue Ste-Marie, et une grande maison en bois, à deux étages avec huit chambres, une grande écurie, etc., désignée par le No 171 rue Ste-Marie.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec la clause habituelle de 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de poursuite pour en recouvrer le paiement, les propriétés devant être pleinement assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets, le tout devant être garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue et les acquéreurs devant assumer le paiement, en sus du prix d'adjudication de la propriété, de toutes les taxes dues et exigibles en 1880.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. J. Castell, notaire.
21mars—21,27,avril 3,10,17,24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une agréable maison, rue du Canal près de la statue de Clay et attenant à la résidence Tilton.

Succession de Mme Elizabeth R. Turner—No 41,198.—Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI 24 avril 1880 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu de deux ordres de l'Honorable la Seconde Cour de District rendus dans l'affaire ci-dessus et datés respectivement les 11me et 17me jours de mars 1880, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur décrites ci-dessous, à savoir:

LA BELLE RESIDENCE moderne à trois étages et demi, No 188 rue du Canal dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Commune, Dryades et Rampart; le terrain mesure 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. La bâtisse est agréable et soignée avec de grandes galeries de devant avec des verandahs en fer et entrée close sur un grand corridor, salons doubles et arche, fumoir, salle à manger, et deux chambres au premier étage; au-dessus se trouvent de vastes chambres à coucher, corridor, quatre grands cabinets pour serrer le linge, lieux d'aisances, chambre à bain et chambre pour blanchir, hydrant, grand réservoir en fer, chambres pour domestiques. Le rez de chaussée est dans le principal corps de logis, grande chambre pour bâcher, corridor et cour pavée en pierres, et dans le fond, cuisine et chambre à repasser, grande cave élevée, avec cave, compartiment pour le combustible, etc.

Le tout disposé de la manière la plus confortable, les chambres sont hautes de plafond, bien aérées et éclairées et construites avec goût. Toutes les chambres principales ont de riches cheminées en marbre. La propriété est en ce moment occupée par John Hawkins et ne peut être visitée que sur la demande faite aux encanteurs.

Conditions de la vente—Un quart comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de garantie habituelles. Paiement par l'acquéreur de toutes les taxes de 1879 payables en 1880.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Theo Guyol, notaire.
21mars—21, 27 mars, 3, 10, 17, 24 avril

PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de la Banque du Canal.

Succession de F. Del Bondio.

No 37,449, Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 24 avril 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District, de la paroisse d'Orléans, à la date du 10 avril 1880 et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, les actions suivantes:

73 actions du capital social de la Compagnie de Banque et du Canal de la Nouvelle-Orléans.
Conditions—Comptant avant le transfert.
11 avril—11,12,17 et 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix dans le Premier et Quatrième District.

Résidence en bois à trois étages, formant le coin nord ouest des rues Richard et Magazine.

Le magasin en briques à deux étages et résidence No 526 rue du Camp, à côté de l'emplacement d'affaire populaire de M. Geo Beck.

Les résidences en briques à deux étages, formant le coin nord-est des rues Magazine et Race.

La résidence (cottage) en bois formant le coin nord-est des rues Joséphine et Camp, vis-à-vis la résidence du Dr J. H. Maloney, et un lot de valeur pour bâtir sur la Baie de Biloxi, dans la ville de Ocean Springs, Miss.

Dans l'affaire de Mme Louise Fassel femme de Jos Buhler et als.
vs.
Mme Ellen Fassel femme de Gustave Beck et son mari.

No 45567. Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
Action en partage.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau 31 rue du Camp. — SAMEDI, 1er mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans l'hôtel St-Charles en cette ville, il sera vendu à l'encan conformément à un jugement pour effectuer un partage rendu par l'honorable W. T. Houston, juge de la Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 29me jour de mai 1879 et signé le 9 juin 1879 et rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites savoir:

1° Cet emplacement de commerce de choix connu comme le Magazine Exchange et désigné par le No 526 de la rue du Camp, dans l'îlet borné par les rues Camp, Old Camp, St. André et Ste. Marie. Le terrain mesure 29 pieds de face à la rue Old Camp sur une profondeur de 75 pieds et 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté sur la rue Ste. Marie et 92 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté sur une largeur de 23 pieds et 4 pouces dans le fond.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant le magasin en brique et les résidences à deux étages désignés par le No 526 de la rue du Camp. Cette propriété touche aux emplacements de commerce populaires de MM. G. Beck et Phister et Thomas. Elle est connue comme le Magazine Exchange et occupée par M. Dufrechou, sans bail, à raison de $35 par mois.

2° Les résidences en bois à trois étages formant le coin nord-ouest des rues Richard et Magazine, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Felicity Road et Orange, et désignées par les Nos 511, 513, 515 de la rue Magazine.

Le terrain mesure 54 pieds 10 pouces de face à la rue Magazine, sur une première profondeur sur la rue Richard de 109 pieds 3 pouces, puis une seconde profondeur sur une ligne brisée de 15 pieds 2 pouces 2 lignes sur Felicity Road, 121 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté sur la rue Orange, sur une largeur de 46 pieds 5 pouces 2 lignes dans le fond et s'étendant en arrière sur une allée commune s'ouvrant sur Felicity Road.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant les trois résidences en bois à deux étages, désignées par les Nos. 511, 513, 515 de la rue Magazine. Voir le plan pour les subdivisions, elles pourront être vendues séparément ou toutes ensemble. Elles sont construites à quelque distance de la ligne du trottoir et contiennent chacune des salons doubles et quatre chambres au premier étage et le même nombre d'appartements au second, galeries de devant doubles, cuve, gaz, etc.

Le coin, No 515, est occupé par le Dr Betancourt au taux de $360 par an; 513 et 511 au taux de $300 chacune à d'autres parties jusqu'au 1er octobre 1880. Ces propriétés étant près des Eglises et des écoles des Révérends Rédemptoristes et du marché Magazine, les rendent très convenables soit comme emplacements d'affaires, ou pour résidences.

3° Ces magasins en briques, à deux étages avec mansarde centralement situés et solidement construits formant le coin Nord-Est des rues Magazine et Race dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Race et Robin. Ils sont bâtis sur des terrains séparés et mesurant chacun 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de 100 pieds à la rue Race de 100 pieds entre lignes parallèles, et aboutissant en arrière à une allée commune s'ouvrant sur la rue Race, 5 pieds de largeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant les deux résidences en briques à deux étages avec mansarde confortablement disposées et solidement construites désignées par les Nos 466 et 468 rue Magazine. Elle sont louées au taux de $32 50 chacune par mois égal à $780 par an. Voir le plan pour les subdivisions; elles seront vendues en conséquence—chacune séparément.

4° La résidence cottage en bois formant le coin Nord-Est des rues Camp et Joséphine, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Joséphine et St-André. Le terrain mesure 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue du Camp sur 109 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur et de face à la rue Joséphine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la belle résidence cottage en bois désignée par le No 565 rue du Camp et par les Nos 247, 249 et 251 rue Joséphine louée sans bail au taux de $24 par mois. Elle est vis-à-vis la belle résidence du Dr J. H. Maloney et est parfaitement convenable pour maison de résidence ou comme placement.

5° Le terrain de valeur pour bâtir dans la ville de Ocean Springs dans le comté de Jackson, Etat du Mississippi, mesurant 80 pieds de face sur la Baie de Biloxi sur une profondeur d'à peu près 620 pieds entre lignes parallèles, s'étendant à l'avenue Austin. Elle touche aux villas de MM. McGinnis et Ward et près de celle de W. B. Schmidt.

Termes et conditions—Un tiers du prix comptant, au gré des acquéreurs, et le reste à un et deux ans pour billets subdivisés à la convenance des parties intéressées, et spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour en recouvrer le montant. Les améliorations devront être assurées et la police transférée aux détenteurs des billets, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication, et en outre payer les frais d'encanteur pour annonces et la commission pour avoir vendu la propriété. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jos A. Cohn, notaire, aux frais des acquéreurs. 28mars—

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 18 Avril 1880.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Abbate Guiseppe,	Lena Giacomo,
Antonich Giorgio,	Margiotta Arcangelo,
Bereee Antonino,	Morse Domenico,
Bonomo Stefano,	Marrigio Emilio,
Dal Pelvin Anto,	Naisden Harry,
Gaillard Augusta,	Ropes T. T.,
Gegia C. L.,	Rodriguez Arturo,
Gonzalo y Valdés ... Bo.	...
Harrison Frank,	...
Lolino ...	...